

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

COMMANDE : Toute commande implique l'acceptation sans réserves par l'acheteur des conditions ci-dessous sauf mentions contraires expressément admises par nous par écrit.

Pour qu'une commande soit prise en considération, il est indispensable qu'il nous soit fait retour d'un exemplaire de l'étude de prix signé, dûment accepté, et accompagné d'un ordre précis établi sur nos bons de commande (apposition de votre cachet et signature) et qui devra comporter la spécification exacte et les instructions d'expédition.

DELAIS : Les délais sont donnés par nous à seul titre indicatif. Les retards de livraison, pour quelque cause que ce soit, ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts de notre part au profit de l'acheteur.

LIVRAISON : Nos marchandises, même expédiées en franco, voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de livraison ou de paiement. En cas de marchandises livrées par nos soins, les réclamations doivent être faites à la livraison et portées sur le bon de livraison. En cas de marchandises livrées par transporteur, il incombe au destinataire d'exercer tout recours contre le transporteur, conformément aux articles 102, 105 et 106 du Code de Commerce.

Toute contestation faite au-delà de 5 jours ouvrés ne pourra être recevable.

Nos marchandises ne seront ni reprises ni échangées sans accord écrit préalable de notre Société. Aucun échange ou reprise ne sera fait pour les produits livrés depuis plus de 60 jours.

Toutes marchandises en destination de la Corse seront livrées sur la ville de Marseille. L'affrètement entre Marseille et la Corse sera à la charge du client.

FRAIS DE PORT : **FRANCO à partir de 790 € en France métropolitaine (hors Corse)**

Livraison sur chantier participation de port de 41 €

– Port de 52 € pour un montant de 350 à 789 €	Messagerie :	pour les colis de moins de 5 ml	: 49 €
– Port de 57 € pour un montant de – de 349 €		pour les colis de plus de 5 ml	: 76 €
	Frais Postaux	pour les colis de moins de 1 ml	: 18 €

RESERVE DE PROPRIETE : Conformément à la Loi n° 80-335 du 12 mai 1980, les parties conviennent que les marchandises, objets et matériels vendus aux conditions générales ci-dessus, ne deviendront la propriété définitive de l'acquéreur qu'après paiement de l'intégralité du prix convenu, néanmoins, l'acheteur est responsable de tout risque en cas de perte, vol ou destruction.

PAIEMENT : Nos factures sont payables au siège social, à 30 jours date de facture ou à réception de facture selon le montant sauf accord écrit de notre part. **La première livraison sera payée comptant.** Les retours d'effets doivent être effectués sous 5 jours ouvrables (article 125 du Code de Commerce).

Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé, sauf accord préalable confirmé par notre société.

Le non-paiement d'une échéance nous autorise à suspendre nos livraisons.

ECO CONTRIBUTION : Un numéro d'identification unique (IUD) a été attribué par l'ADEME à CLODELYS enregistrée sous le numéro : FR303667_04UYBJ.

Cet identifiant atteste de la conformité de CLODELYS face à ses obligations de responsabilité élargie du producteur mentionnées à l'article L541-10 pour la catégorie de produits et matériaux de construction qu'elle met sur le marché. Cette éco-contribution sera mise en place sur toutes les factures émises à compter du 1^{er} mai 2023.

CLAUSE PENALE : Dans le cas de retard de paiement des pénalités calculées à 3 fois le taux d'intérêt légal seront appliquées.

Le montant minimum de l'indemnité forfaitaire, suivant le décret du 02 octobre 2012 est fixé à 46 euros HT.

Le non-paiement d'une échéance quelconque entraînera d'autre part, automatiquement, l'exigibilité de la totalité du solde restant dû et la suspension des livraisons.

Dans le cas où la carence du débiteur nous contraindrait à confier à notre service contentieux le recouvrement des sommes dues, celles-ci se trouveraient majorées, en sus des intérêts précités, d'une indemnité conventionnelle fixée à 20 % de leur montant, à titre de dommages et intérêts (art. 1152 et 1226 du Code Civil).

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : Elle est faite aux tribunaux de St Malo, seuls compétents, même en cas de demande incidente, d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs.

GARANTIE : Nos fabrications sont garanties contre tout défaut de matière ou vice de construction pendant 2 ans à dater de l'expédition. Notre garantie est strictement limitée à la remise en état ou au remplacement des produits reconnus défectueux de notre fait. Elle ne comprend pas la prise en charge :

- des frais de démontage et réinstallation des produits.
- Des frais de remise en état ou de remplacement sur des produits détériorés à la suite d'une faute grave de mise en œuvre du client professionnel d'un défaut d'usage grave et manifeste de l'utilisateur final.
- Des conséquences de catastrophes naturelles et des cas de force majeure ou cas fortuit.
- Le changement d'une pièce sous garantie ne reconduit en aucun cas la garantie initiale.
- Les produits devront impérativement être retournés, à la société CLODELYS à Saint Malo, avec un emballage suffisant aux frais de l'expéditeur pour expertise par nos services. Aucun frais de transport ne sera pris en charge par la société CLODELYS.
- Toute intervention sur la structure par une autre personne que Clodelys ou un prestataire agréé par CLODELYS entraîne la cessation de plein droit de la garantie du fabricant.

RGPD : CLODELYS est conforme à la nouvelle réglementation européenne RGPD. Vous trouverez sur notre site internet notre politique relative aux données. Pour toutes informations, vous pouvez contacter notre référent RGPD sur : clodelys.philippe@wanadoo.fr